

!!! N'IMPRIMER QUE LA PAGE 3 si vous avez répondu NON partout !!!

## **CONCERNANT LE CERTIFICAT MÉDICAL**

Source : Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive

Depuis la saison 2018, l'obligation de présenter un certificat médical lors de la demande de licence sera exigée **tous les 3 ans**.

Les 2 années suivant la délivrance d'une licence accompagnée d'un certificat médical, le licencié devra remplir un questionnaire de santé (CERFA n°15699\*01) et donner au club une attestation, en lieu et place de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du SPORT en compétition.

Cette mesure concerne uniquement les licenciés à la Fédération Française Montagne Escalade qui ont conservé leur licence sans année d'interruption.

#### Procédure pour les nouveaux licenciés:

Il convient de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du SPORT <u>avec la mention « en compétition »</u>.

#### Procédure pour les licencié(e)s de la saison 2021/2022, 2022/2023 qui renouvellent leur licence au club :

- Sans forcément l'imprimer, remplissez le questionnaire de santé joint dans le dossier.
- Si vous avez répondu NON à l'ensemble des questions, il suffit de remplir et présenter l'attestation
  jointe également au dossier.
- Si vous avez répondu OUI à une des questions, il est impératif de présenter un nouveau certificat médical.

Remarque : pour faciliter les procédures et savoir à quel moment un nouveau certificat médical devra être établi, merci de conserver une copie de votre dernier certificat médical.





## Renouvellement de licence d'une fédération sportive

# Questionnaire de santé « QS — SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.	-	

### Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

## Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.



	ATTESTAT	TION	pour les ma	jeurs
✓ Atteste avoir ma demande	NOM:Prénom:/ Né(e) le:/ Club: ALMA Mont renseigné le questic de licence à la FFMI répondu NON à tou	/_ agne E onnaire E pour	scalade de santé « ( la saison 202	QS-SPORT » préalablement à
Fait à	, le	/	/2023	SIGNATURE

!!! Ne pas découper, merci !!!

Je, soussigné, :	NOM :					<u> </u>
	Prénom :					
Représentant lég						
		Prénoi	n :			
		Né(e)				
		Club:	ALMA	Mont	agne E	scalade
	renseigné le qu e de licence à la					-SPORT » préalablement 2024.
✓ Atteste avoir		•				
Fait à		le	/	/202	3	SIGNATURE